

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de LIVERNON,
Séance du 11 juin 2024

Nombre de conseillers

En exercice 12

Présents 10

Votants 12

Absents 02

Date de la convocation :

05 juin 2024

Date d'affichage :

06 juin 2024

OBJET :

Délibération N° 2024-06-34-1

Changement des
horaires d'ouverture
de la Mairie et de
l'Agence Postale
Communale

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en Sous-Prefecture
Le 12/06/2024
Et publication ou notification
Du 16/06/2024

Monsieur Le Maire
Jacques COLDEFY



L'an deux mille vingt-quatre le onze du mois de juin à 18h 30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jacques COLDEFY, Maire.

Présents : Belin Jérôme- Bouyssou Vanessa - Grimal Béatrice- Mas Cédric- Mejeceze Jean-Paul - Mézy Amandine - Serrau Martial - Soulier Bruno. Martinez Dimitri arrivé au pont 4 (délibération 2024-06-34).

Absents : Verbiguïé Laurie a donné pouvoir à Bouyssou Vanessa – Gallineau Sébastien arrivé au point 7 (délibération 2024-06-37) a donné pouvoir à Coldefy Jacques).

Secrétaire de séance : Mas Cédric.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter l'amplitude d'ouverture de l'APC et donc du secrétariat de Mairie afin d'en permettre l'accès aux usagers qui travaillent.

Il rappelle que les horaires actuels sont : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 09 h à 12 h et propose d'étendre l'ouverture à jusqu'à 12 h 30 en semaine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la proposition faite et décide à l'unanimité les horaires d'ouverture suivants à compter du lundi 17 juin 2024 :

- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 09 h à 12 h30
- Samedi inchangé de 09 h à 12 h

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires.

Fait et délibéré, les jours et an que dessus

Pour copie conforme

Le Maire
Jacques COLDEFY